



**G.I.D. "Liberté"**

*"Tout message ne vaut que comment il est perçu et ce qu'il génère"*

**Communiqué de presse**

**le 17 mai 1997**

**émetteur: Jean Michel Granger**

**Echo de campagne**

## **Commission de propagande, j'ai ressenti le dégoût.**

Présent dans la sixième circonscription des Hauts de Seine, après convocation orale, je me suis présenté le mercredi 7 mai à 10 heures 30 à la sous-préfecture de Boulogne, où j'ai appris, bien sur, que le magistrat était parti. On m'a délivré convocation écrite au lundi 12 mai à 14 heures.

Suite à la chute du mur de Berlin, en mémoire à tous Ceux morts pour notre Liberté, j'ai refusé de répondre aux sollicitations de personnels d'un établissement public; j'ai porté l'affaire en "justice" et j'ai découvert que la corruption, le trafic d'influence, les discriminations étaient en réalité protégés par l'appareil judiciaire.

En 1993, j'ai tenté de pouvoir exprimer mes idées, par manoeuvres successives, la commission de propagande présidée par le magistrat madame rolland rosenthal, assistée de monsieur sagnier, secrétaire, m'ont interdit de fait toute expression.

J'ai tenté de citer en correctionnel madame rolland rosenthal et monsieur sagnier pour entrave à la Loi, la chambre départementale des huissiers a refusé délivrance de la citation.

Suite à cette tentative de campagne, j'ai été expulsé de mon logement sur des documents avoués, aujourd'hui faux (mais c'était une erreur), les Entreprises que je gérais ont du arrêté leurs activités.

En 1995, aux élections partielles, nous avons pu afficher un Appel à une Justice élue et légitimée.

Je me suis donc présenté de nouveau le lundi 12 mai 1997 à 14 heures à la sous préfecture de Boulogne, à 14 heures 40 la commission de propagande entra dans la salle, j'ai ressenti à ce moment-là, un dégoût profond en découvrant monsieur sagnier, à qui on voulait m'imposer de rendre compte.

Sans vergogne, sans pudeur, après avoir, et tenter toujours, de détruire un individu pour ses idées, on a voulu m'imposer de devoir rendre compte à l'un de ceux qui a commis des actes illeaux et m'a infligé tant de douleurs.

L'appareil étatique m'a fait rentrer dans son long couloir de la mort, couloir dans lequel le sens des mots, leur respect n'existe plus, seules des décisions sont prises dans l'intérêt des corps constitués se prévalant du "bien " commun et en réalité ne souhaitant que rester injustifiables de leurs actes dans l'impunité la plus totale en bénéficiant de l'"argent de droit".

D'un seul coup j'ai compris la douleur, ce sentiment désabusé qu'on rencontre chez les survivants des camps de la mort, j'ai compris ce qu'ils avaient dû ressentir en retournant dans une administration française au retour de l'holocauste, et devoir s'adresser aux mêmes personnes de l'appareil étatique qui les avaient mis sans ménagement dans les trains.

J'ai compris ce qu'on appelle l'ignoble. J'ai refusé la commission de propagande une fois encore, seules des affiches seront apposées, la commission de propagande m'a indiqué qu'en agissant ainsi, elle ne roulerait pas mes professions de foi, (ne me faisant pas d'illusion, je sais qu'elle ne les roulerait pas quand même) je n'ai rien dit, que faire contre le sentiment du dégoût.

A titre indicatif, le magistrat président m'a demandé l'agrément de l'imprimeur, je lui ai indiqué que comme nous ne demandons aucun remboursement il n'y avait pas besoin d'un agrément. Le magistrat m'a affirmé qu'elle refuserait donc le routage, je lui ai demandé où cela était écrit dans la Loi, elle a refusé de me répondre. Il est manifeste que la volonté n'est que d'obtenir nom des Entreprises qui soutiennent nos actions, leurs dirigeants et commettre des pressions ou des manoeuvres d'intimidation dans l'impunité, bien sur, la plus totale.

Allons encore longtemps devoir participer à des élections sous contrôle de commissions de propagande présidées par des magistrats dont l'immense majorité est prévariquée, et composées de fonctionnaires de différentes administrations qui retiennent, entravent la diffusion des idées et brisent les hommes qui s'opposent à leurs pouvoirs, et à leur corruption, et à leur prévarication.

Monsieur sarkozy peut frauder en toute impunité protéger par l'appareil étatique et principalement judiciaire dont il fait partie, je me refuse à des élections sous surveillance d'une prévarication qui fait alliance avec la corruption et tient en échec la Nation, la Démocratie et la Liberté.

Monsieur sagnier, comme bien d'autres depuis six ans, m'a donné le goût du mépris des hommes et il ne peut savoir combien je lui en veux.

Nous ne reconnaissons pas des élections dans ces conditions. Nous ne reconnâtrons pas le résultat des élections avec tous ce que cela implique.

Nous serons face à un pouvoir législatif légal mais illégitime.